

SAINT-Louis AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 42
Membres absents : 36
Procurations : 15

Date de convocation : 06/11/2025
Date de transmission : 18/11/2025
Date de mise en ligne : 19/11/2025

Séance du 12 novembre 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 12 du mois de novembre à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Présents :

Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHE Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MULLER Hubert, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHMITTER Bernard, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. TURRI Pascal, M. TSCHAMBER Yves, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. BAUMLIN Christian, Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à Mme RINQUEBACH Ariane), M. KASTLER André (pouvoir à M. BOHLY Dominique), Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. FUCHS Serge), M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. RODDE Stéphane) M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

5^{ème} QUESTION

Sport –Organisation d'une course cycliste "la Sundgauvienne" édition 2026 – Demande de subvention

(DELIBERATION n° 2025-171)

Face au succès de la seconde édition de « La Sundgauvienne » du 11 mai 2025 au départ/arrivée du COSEC de Hégenheim, l'association Sundgau Sport Organisation (SSO) propose à Saint-Louis Agglomération de reconduire cette course cyclosportive avec chronométrage officiel ainsi que la randonnée cycliste associée.

L'organisation serait ainsi confiée à SSO moyennant la mise à disposition gracieuse du COSEC de Hégenheim (lieu de départ et d'arrivée de la course), l'intervention de l'équipe du pôle évènementiel de la Direction des Sports, et le versement d'une subvention de Saint-Louis Agglomération d'un montant de 25 000 €, incluant un premier acompte de 5000 € en 2025 permettant à l'organisateur de pouvoir débuter la promotion de l'évènement et le versement des 20 000 € restants au titre du budget 2026.

En contrepartie, SSO s'engage à :

- Organiser une course cyclosportive de 130 km au départ et à l'arrivée du COSEC de Hégenheim ;
- Organiser une randonnée cycliste de 50 km au départ et à l'arrivée du COSEC de Hégenheim ;
- Assurer le retrait des kits de course et l'animation du village départ/arrivée au COSEC de Hégenheim et une co-animation du village départ le dimanche 10 mai. Ce dernier se tiendrait désormais durant toute la durée des épreuves à destination d'un plus large public (animation pour les enfants notamment).

Cet événement se tiendrait le dimanche 10 mai 2026.

Les modalités partenariales entre l'association SSO et Saint-Louis Agglomération dans le cadre de l'organisation de « La Sundgauvienne 2026 » sont définies dans la convention ci-annexée.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver les modalités de la convention de partenariat entre Saint-Louis Agglomération et Sundgau Sport Organisation pour l'organisation de « La Sundgauvienne 2026 », telle que ci-annexée ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ladite convention de partenariat et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- d'autoriser le versement à l'association Sundgau Sport Organisation d'une avance de 5000 € prise sur le budget non consommé en 2025, dès la signature de ladite convention ;
- d'autoriser le versement d'une subvention de 20 000€ à l'association Sundgau Sport Organisation selon les dispositions de la convention.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.


La Secrétaire de séance,
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 14 novembre 2025


Le Président,
Jean-Marc DEICHTMANN

